

Un syndicat "salariés-étudiants"

Une quinzaine de personnes avait répondu à l'appel de cette première réunion du nouveau Syndicat CGT « Salarié et étudiants ». Un projet unique en France dont le secrétaire général Mathieu Guinebert estime qu'il répond à une demande forte de la part d'une catégorie sociale sous représentée : les étudiants qui travaillent en parallèle de leurs études comme salariés. « Un étudiant doit d'abord étudier. 80 % des étudiants, pour subventionner leurs études, doivent travailler au moins un mois. Et les mesures prises pour aider ces personnes sont soit inefficace ou inexistante. C'est pour cette raison que nous avons décidé de créer un premier syndicat d'étudiants-salariés. »

José Aviles, secrétaire de l'union local de la CGT, salue cette initiative, tout en assurant qu'ils auront une autonomie complète. « Nous allons les aider administrativement, ils disposeront des clés de la maison, nous leur faisons 100 % confiance, ça montre que cer-



José Aviles (assis) et Mathieu Guinebert (à droite). Photo A.C.

tains jeunes se soucient de leur avenir. Et qui mieux qu'un jeune pour parler d'un jeune ? »

L'heure était à la création et à l'organisation, mais le syndicat prendra dès mardi sa première position officielle, lors de la manifestation des enseignants du Lycée Condé, place Marulaz, prévue mardi 29 janvier.

ER 26/01/19